Catalogue des Cartes postales anciennes ayant pour sujet le Canal de l'Ourcq

AFLO se propose de réaliser un catalogue accessible par internet des cartes postales éditées avant 1950 ayant un rapport avec le canal de l'Ourcq.
L'association fait appel pour cela aux collectionneurs, qui cèdent gratuitement à AFLO le droit de publier sur son site Internet une image de 600 points maximum dans sa plus grande dimension et une vignette de 200 points maximum, à l'exclusion de tout autre droit.
Le collectionneur conserve tous ses droits de propriété sur l'objet. Il doit être identifiable soit directement (son nom apparaît sur le site) soit indirectement (il choisit un pseudonyme). Dans ce cas, AFLO conserve dans un fichier confidentiel son nom et ses coordonnées. Voir ci-dessous paragraphe « Collectionneur ».
Dans tous les cas, AFLO renverra au collectionneur toutes les demandes concernant un objet lui appartenant, qui pourraient être faites par un visiteur du site.
Afin de garantir au mieux les collectionneurs contre une utilisation non contrôlée des cartes ainsi exposées, le sitemestre prend toutes les dispositions techniques qu'il juge compatibles avec un bon fonctionnement du site. En particulier, il limite la taille en pixels à 600, le taux de compression des fichiers jpeg des images est choisi le plus élevé possible tout en conservant une qualité suffisante de l'image, la page se referme en cas de tentative de copie, sans toutefois garantir que ces mesures puissent empêcher la reproduction éventuelle de l'image en basse qualité par un utilisateur expérimenté.
Sur demande expresse du collectionneur il peut être rajouté un « tag » au bas de l'image dont le texte est « Catalogue des CPA Au fil de l'Ourcq ».
Le collectionneur peut à tout moment demander le retrait d'une de ses cartes, en modifier le commentaire ou la date.
Le groupe de travail « Recherches et publications » d'AFLO se réserve le droit de supprimer une carte, de modifier un commentaire ou une ville de rattachement s'ils ne lui paraissent pas conformes à la réalité, de ne pas publier une carte dont la qualité de reproduction ne serait pas suffisante, de remplacer une carte par une carte identique de meilleure qualité appartenant à un autre collectionneur.
En confiant ses cartes à AFLO, le collectionneur accepte les règles définies dans ce document.

Soumission d'une collection

Si vous souhaitez participer à ce catalogue, vous avez la possibilité de nous remettre les fichiers déjà numérisés des cartes (par scanner de préférence, ou photo faite au banc) ou de nous confier les cartes pour numérisation. Nous vous demandons dans tous les cas de bien vouloir remplir un tableau de données destinées à alimenter la base de données. Les données sont :

- Le nom du collectionneur.
- Le pseudonyme éventuel sous lequel il veut apparaître à l'écran.
- Le titre de la carte.
- Le nom de l'éditeur.
- La commune de rattachement (la commune ou la photo a réellement été prise)
- Le point kilométrique du lieu de prise de vue (si connu).
- La date d'édition (poste, correspondance ou approximative).

- Un commentaire de la carte destiné à apparaître à l'écran.
- Un commentaire éventuel sur la carte, non destiné à être vu à l'écran, peut être ajouté librement.

Nom du Collectionneur, pseudonyme

Le nom du collectionneur pourra figurer ou non à l'écran, selon la volonté de celui-ci.
S'il souhaite garder l'anonymat, il sera affiché : Collection particulière.
Dans le cas contraire, son nom sera affiché, par exemple Collection Louis DURAND.
Le collectionneur peut aussi vouloir apparaître avec un pseudonyme : Collection Ourcart
Le nom du collectionneur et le pseudonyme éventuel sont à indiquer une seule fois dans la soumission. Le code sera attribué par l'administrateur de la base de données.
Le pseudonyme est incompatible avec Public = Oui.
Bien qu'il n'apparaisse pas à l'écran, le nom du collectionneur est obligatoire[1].
Exemple :

Nom du collectionneur :	Jean MARTIN
Nom visible du Public :	Non
Pseudonyme :	Ourcart

Titre de la carte

Saisir le titre de la carte tel qu'il figure sur la carte, même si la légende est erronée (le nom de la commune est souvent fantaisiste). Par exemple :

Saisir : GARGAN. – La Passerelle du Gaz

Nom de l'éditeur

Le nom de l'éditeur est en général indiqué sur la carte. Lorsqu'il ne s'agit pas de grands éditeurs de niveau national (L.Lévy par ex) ou régional (Rep et Filliette par exemple) il s'agit souvent d'un commerçant local. S'il est connu ou indiqué, le nom de l'imprimeur ou du fabricant peut être indiqué.

Communes

La commune est définie par son code INSEE.

Ancien code base AFLO	Ville	Point kilo-métrique	Code INSEE (nouveau code base AFLO)
PAR	PARIS 19ème	0	75056
PAN	PANTIN	2.107	93055
BOB	BOBIGNY	4.348	93008
NOI	NOISY-LE-SEC	5.315	93053
BON	BONDY	7.82	93010

[1] Conformément à la loi, le collectionneur dispose d'un droit de regard sur les informations le concernant.

PAV	LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS	9.445	93057
LIV	LIVRY-GARGAN	10.78	93046
AUL	AULNAY-SOUS-BOIS	11.268	93005
SEV	SEVRAN	12.318	93071
VAU	VAUJOURS	15	93074
VPI	VILLEPINTE	15.7	93078
TRE	TREMBLAY-EN-FRANCE	16.73	93073
VPA	VILLEPARISIS	18.52	77514
MIT	MITRY-MORY	20.835	77294
GRE	GRESSY	23.134	77214
MES	MESSY	24.85	77292
CLA	CLAYE-SOUILLY	26.366	77118
FRE	FRESNES-SUR-MARNE	29.567	77196
CHA	CHARMENTRAY	33.536	77094
PRE	PRECY-SUR-MARNE	33.65	77376
TRB	TRILBARDOU	37.44	77474
VIG	VIGNELY	39.492	77498
ISV	ISLES-LÈS-VILLENOY	41.145	77232
VNO	VILLENOY	45	77513
MEA	MEAUX	48.352	77284
CRE	CRÉGY-LES-MEAUX	49	77143
TRP	TRILPORT	58.75	77475
POI	POINCY	60.079	77369
VAE	VARREDDES	63	77483
CST	CONGIS-SUR-THÉROUANNE	69.287	77126
LIZ	LIZY-SUR-OURCQ	74.942	77257
OCQ	OCQUERRE	79.75	77343
MAY	MAY-EN-MULTIEN	85.5	77283
CRO	CROUY-SUR-OURCQ	89.02	77148
VAI	VARINFROY	90.5	60656
NEU	NEUFCHELLES	92.602	60448
MAE	MAREUIL-SUR-OURCQ	93.58	60380
MAO	MAROLLES	99.258	60385
FER	LA-FERTÉ-MILON	103	02307
SIL	SILLY-LA-POTERIE	105.91	02718
ISM	ISLES-LES-MELDEUSE	HC	77231
BRE	BRÉNY	HC	02121
FTA	FÈRE-EN-TARDENOIS	HC	02305
TRO	TROESNES	HC	02749

Si le nom de la commune ne figure pas dans ce tableau, mettre son nom à la place du code. Le tableau sera complété si besoin par l'Administrateur de la base de données.

Point kilométrique ou PK

Le PK permet de classer les vues dans une commune. Si vous connaissez le point kilométrique du canal à l'endroit de la photo, indiquez le dans cette colonne. Sinon, il sera défini par l'administrateur de la base de données.

Saisie de la date

Les dates doivent être saisies sous la forme JJ/MM/AAAA, exemple 15/11/1910.
Si le jour n'est pas connu, saisir 00/MM/AAAA, exemple 00/11/1910.
Si seule l'année est connue, saisir 00/00/AAAA, exemple 00/00/1910.
Préciser ensuite le type de date.

Tableau des types de date

Abréviation	Affichage	Exemple
A	Avant	Avant 1910.
V	Vers	Vers 1910.
P	cachet de la poste	15-11-1910, cachet de la poste.
C	date de la correspondance	15-11-1910, date de la correspondance

Nom de fichier

Il est conseillé de nommer les fichiers sous la forme suivante :
Code AFLO ou code INSEE suivi d'un numéro d'ordre
Exemple : SEV01.jpg ou 93071_01.jpg

Commentaire

Le Collectionneur peut proposer un texte de commentaire.
La longueur du commentaire est illimitée. Dans la pratique, sa longueur devrait être de 300 caractères environ.
Il peut être un historique du lieu, une anecdote, un rappel des transformations subies par ce lieu depuis (suppression, reconstruction, etc.).
Il pourra être revu, modifié ou adapté par le groupe de travail « Recherches et publications » d'AFLO.

Présentation des données

Pour faciliter la saisie et la transcription des données dans la base AFLO des CPA, nous pouvons vous fournir les fichiers des tableaux de saisie au format Excel, Word ou OpenOffice. Cette présentation normalisée est obligatoire au-delà de 10 cartes soumises.

Taille de l'image

Il est conseillé de numériser les cartes avec une résolution de 300 points par pouce, 150 ppp étant un minimum. La taille des images, le taux de compression, la luminosité, etc. seront réglés par le sitemestre de façon à obtenir une image de 600 points maximum dans la plus grande dimension, de la meilleure qualité visuelle possible tout en ayant les fichiers les plus petits possibles. Ne cherchez pas à optimiser vous-même les images, sauf si vous maîtrisez parfaitement les outils de traitement d'image, le temps passé pour rendre l'image publiable risquerait d'être plus long qui si vous n'aviez rien fait !

Envoi des fichiers ou des cartes

Fichiers de données et d'images :

Des instructions détaillées et un fichier pour la saisie des données vous seront envoyés sur demande à webmaster@aufildelourcq.org pour effectuer la saisie des données.
Envoyez vos fichiers de données et d'images par e-mail à l'adresse suivante :

webmaster@aufildelourcq.org

Vous pouvez aussi les copier sur une clé USB[2] et la remettre à un bénévole de l'Association (voir les horaires de visite des Usines élévatoires) ou l'envoyer à :

Association Au Fil de l'Ourcq
4 rue de la Marne
77124 VILLENOY

Si vous le souhaitez un numéro de téléphone pourra vous être indiqué pour communiquer directement avec la personne en charge de la publication des CPA sur le site Internet.

Si vous n'avez pas la possibilité de numériser

Si vous ne possédez pas du matériel nécessaire, vous pouvez nous confier vos cartes pour numérisation. Envoyez-les, accompagnées d'une liste, à l'adresse qui vous sera communiquée spécialement, par courrier recommandé avec accusé de réception (frais remboursés) ou remettez-les en main propre après avoir pris rendez-vous par téléphone ou par e-mail.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant ce projet.

[2] La clé USB sera bien entendu restituée à l'expéditeur !

Tableau de soumission[3]

Nom du collectionneur :
Adresse du collectionneur (ne sera pas diffusée)
Votre nom doit-il apparaître ? Oui Non (barrez la mention inutile)
Si non, vous pouvez utiliser un pseudonyme :

Nom du fichier	Code com-mune	Titre de la carte	Editeur	Date	Type Date	Commentaire

[3] Ce modèle est destiné à être rempli manuellement. Pour une saisie informatique, utiliser de préférence le tableau informatisé qui vous sera envoyé sur demande à webmaster@aufildelourcq.org